

[INTERNET] Fwd: projet du parc éolien Bersac sur Rivalier.

2 82 - LOISEL - 17102019 - 08H24

Sujet: [INTERNET] Fwd: projet du parc éolien Bersac sur Rivalier.

De : Eric LOISEL <loisel.eric@outlook.fr>

Date : Thu, 17 Oct 2019 08:24:15 +0000

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Copie à : Eric LOISEL <loisel.eric@outlook.fr>

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: PREF87 Environnement <pref-environnement@haute-vienne.gouv.fr>

Date: 17 octobre 2019 à 08:58:10 UTC+2

Destinataire: Eric LOISEL <loisel.eric@outlook.fr>

Objet: Rép: TR: projet du parc éolien Bersac sur Rivalier.

Bonjour Monsieur,

Votre contribution, pour être prise en compte, doit être transmise à l'adresse suivante : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Cordialement.

Direction de la légalité

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

Sujet: [INTERNET] TR: projet du parc éolien Bersac sur Rivalier.

De : Eric LOISEL <loisel.eric@outlook.fr>

Pour : pref-environnement@haute-vienne.gouv.fr <pref-environnement@haute-vienne.gouv.fr>

Copie à : Eric LOISEL <loisel.eric@outlook.fr>

Date : 17/10/2019 00:50

à l'attention de M. Jean Louis SAGE, Président de la commission d'enquête publique

du » projet éolien Bersac sur Rivalier » "

Contribution et questions à l'enquête publique concernant le projet Eolien de Bersac sur Rivalier

Ci joint un article récent et documenté qui met en cause le model éolien ;

« En tant que citoyen, père, la question écologique est au cœur de mes préoccupations. C'est pourquoi la réalité derrière les slogans de la transition énergétique m'inquiète et me révolte.

Les écologistes travaillent - souvent en toute bonne foi - à augmenter non seulement les émissions de CO2 mais aussi de particules fines, lesquelles sont cancérigènes et néfastes pour nos poumons, notre coeur et notre cerveau. Le solaire (45 grammes de CO2 produits par kilowattheure) et surtout l'éolien (11 g de CO2 par kWh) sont en apparence aussi verts que le nucléaire (12 g de CO2 par kWh) ou l'hydraulique (24 g de CO2 par kWh). Ce sont les chiffres mis en avant par les écologistes et les industriels du renouvelable.

LIRE AUSSI >> Des aspirateurs à CO2

En réalité, si l'on ferme les centrales nucléaires, dès que le soleil faiblit, que la nuit tombe ou que le temps est calme avec peu de vent, il faut allumer des centrales à charbon (820 g de CO2 par kWh), au fioul (650 à 1 515 g de CO2 par kWh), au gaz (420 g de CO2 par kWh) ou à la biomasse (jusqu'à 950 g de CO2 par kWh).

Les éoliennes et le solaire augmentent la pollution

L'Allemagne en fait déjà l'amère expérience. Le parc éolien et solaire allemand (105 000 mégawatts) se rapproche du double de l'immense parc nucléaire français (63 000 mégawatts), mais il produit beaucoup moins : 140 térawattheures par an contre 400 ! Le taux de charge moyen des panneaux solaires est de 11 % en Allemagne et de 13 % en France : nous ne sommes pas au Maroc !

Le stockage de l'électricité serait bien sûr la solution, mais cela reste

incroyablement coûteux en investissement et en métaux rares dont une poignée de pays ont le monopole. Pour des résultats encore très décevants : Mercedes vient de créer un gigantesque centre de stockage ; il n'absorbe que la production d'une seule centrale électrique pendant une minute. Et nous sommes au maximum de notre potentiel hydroélectrique de stockage-pompage.

Lorsqu'il n'y a ni vent ni soleil et qu'on a démantelé les centrales nucléaires, il n'y a que trois solutions : soit on importe du courant, soit on allume les centrales à charbon et à gaz, soit on coupe le courant ! L'opinion est sincèrement convaincue que les éoliennes et panneaux solaires diminuent le CO2 et la pollution ; la vérité est qu'ils les augmentent considérablement.

Énergies intermittentes et ayatollahs verts

Les Français pensent faire des sacrifices pour la bonne cause tant les écologistes les ont convaincus du bienfait des renouvelables. Ce faisant, ils ne voient pas non plus que nos marges de manoeuvre budgétaires sont gaspillées à subventionner la production chinoise de panneaux solaires. Les subventions aux énergies "vertes" vont atteindre 10 milliards d'euros par an, soit trois fois le budget du CNRS. Les Allemands ont déjà dépensé plus de 200 milliards d'euros. Pour un triste résultat : l'Allemagne produit dix fois plus de gaz à effet de serre par kilowattheure que la France.

L'affreuse réalité, c'est que, aujourd'hui encore, les énergies intermittentes ne sont vertes que quelques heures par jour et sont indirectement des énergies noires la plupart du temps. Noires comme le charbon, le gaz et le fioul. Nous gaspillons des milliards pour augmenter nos émissions de CO2, renforcer la dépendance au gaz de Poutine et bousiller nos poumons.

Pour accepter une situation aussi folle, il faut être cynique, idéologue ou n'avoir juste pas regardé les chiffres. Tout le monde sur www.electricitymap.org ! Vous serez fascinés par notre bêtise collective... alimentée par une stratégie de communication mali(g)ne des industriels "verts". Les ayatollahs verts veulent nous amener dans l'impasse allemande : posons-nous et réfléchissons à l'avenir de nos enfants. »

Question : Ces données comme une multitude d'autres remettent elles pas en cause le bénéfice des parc éoliens mise en avant pour

justifier l'utilité public du projet ?

Pour le projet qui nous occupe il est à noté qu'il s'incère dans le cadre de 6 autres projets en cours d'instruction ou de réalisation dans un environnement proche (situés entre 4,5 et 15 Km : St Pardoux, Lauriere, Folles, St synphorien, Chateauponsac, Barent) dont l'impacte doit être mesuré conjointement. Il convient donc de sursoir à un avis individuel sans prendre en compte la nuisance cumulé.

Il convient donc de réaliser une étude d'impact global de ces projets avant de se prononcer sur un avis. Cette étude est absente au dossier. Il est à noté que l'effet de mitage du territoire concerné est flagrant avec un impact cumulé sur la flore la faune, les paysages et ses habitants . L'impact sur les chiroptères et les migrations d'oiseaux est notable c'est pourquoi un protocoles d'arrêts des éoliennes est prévu . Cependant ces arrêts n'ont pas été évalué dans une études économique qui est d'ailleurs absente du dossier. Il est aussi a noter que les vitesse de vent sur la zone sont dans la majeure partie du temps inferieur à 6m/s ce qui remet en cause la viabilité économique du projet.

Question : Les études fournies sont elle exhaustives et donc valides si elle ne prennent pas en compte les autres projet en cours d'étude ?

Question : Le promoteur peut il démontrer la viabilité économique du projet ?

Par ailleurs les aérogénérateurs E2 est E3 étant situés à une distance inferieur à 200 m de la route départemental, leur implantation ne respecte pas les prescriptions d'éloignement du domaine public (1,5 fois la hauteur totale de l'édifice) tel que stipulé au règlement de voirie du conseil départemental de la Haute Vienne (cf annexe 1 de l'étude de dangers).

Question : Comment le promoteur peut il s'affranchir de ce règlement ?

A la vue de ces éléments, est il rationnellement concevable de donner un avis favorable à ce projet ?

Cordialement

Eric LOISEL

Monismes

87250 Bessines sur Gartempe

